

Communiqué MIR-CRCH, 7 avril 2023

par le Mouvement International pour les Réparations et la Coalition2011

QUI EN VEUT AU MÉMORIAL A L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE DE NANTES ?

Depuis des semaines la France est en ébullition. Le passage en force via le 49.3 de la réforme des retraites étant la goutte d'eau qui fait déborder le vase...

A Nantes, les manifestations succèdent aux manifestations, rassemblant des centaines de milliers de personnes. Et le 6 avril 2023, lors de cette 11^{ème} journée de mobilisation, certains militants du Cercle du Marronnage font observer, qu'une fois de plus, l'itinéraire du cortège de manifestants est infléchi par **le barrage policier qui accule les manifestants** à s'engouffrer dans le passage qui mène au Mémorial à l'abolition de l'esclavage. Et que lorsque les manifestants parviennent au sortir de ce passage, ils sont de nouveau bloqués par la police qui les empêche de se diriger soit vers le Tribunal en passant par la Passerelle Schoelcher, soit vers les machines de l'île en passant par le pont Anne de Bretagne.

Le scénario est alors le suivant : le flux des manifestants continue de s'écouler et lorsque la foule se retrouve de force massée sur le parvis du mémorial, les policiers se relaient pour faire pleuvoir sur elle un déluge de grenades lacrymogènes.

Il n'est plus possible de ne pas poser à la **PRÉFECTURE** comme à la **MAIRIE** la question de savoir **QU'Y-A-T-IL DERRIÈRE CETTE NOUVELLE STRATÉGIE QUI CONSISTE À CONVOYER SYSTÉMATIQUEMENT LA FOULE EN COLÈRE, ET MASSIVEMENT GAZÉE, VERS PRÉCISÉMENT CET EMPLACEMENT-LÀ ?**

Nous savons que l'État n'a jamais voulu de ce mémorial qui est le premier du genre en Europe et en France, pour un crime contre l'humanité qui aura duré plusieurs siècles et dont les conséquences se font toujours sentir au présent. Il était absent sur liste des partenaires qui ont contribué à la fabrication de ce lieu de mémoire.

Nous savons aussi que la ville à qui revient le mérite d'avoir porté ce projet, n'est pas encore parvenue au bout de sa démarche. Ne serait-ce que parce que l'acte fondateur du crime de l'esclavage, de surcroît racialisé, en tant que crime d'État, **LE CODE NOIR**, n'est pas mentionné dans le mémorial pourtant annoncé comme étant aussi à vocation pédagogique.

IL N'Y A DONC QUE DEUX POSSIBILITÉS

Soit c'est une nouvelle indécence, un nouvel outrage, consistant à canaliser la foule vers un espace sans valeur où les dégâts perpétrés sont jugés sans grande conséquence.

Soit c'est une nouvelle manipulation, **UNE PROFANATION VOULUE ET ASSUMÉE**. Et dans ce cas, nous déplorons que la Mairie s'associe à cette forfaiture.

Les choix qui seront faits pour la gestion des manifestations à venir nous indiqueront de ces deux possibilités, laquelle retenir.